

FORMER POUR ENTREPRENDRE ?

Réflexions sur l'approche pédagogique en matière d'entrepreneuriat

Bernard Surlemont
Professeur d'entrepreneuriat à HEC-Ecole de gestion de l'Université de Liège

Working paper. Ne pas diffuser sans l'accord préalable de l'auteur

Introduction

L'intérêt pour l'entrepreneuriat a connu une véritable explosion au cours des vingt dernières années (Reynolds et. All 1999). Aujourd'hui, l'importance stratégique de l'entrepreneuriat et de la création d'activités nouvelles n'est plus mise en doute. Dans toutes les économies développées, sans exception, les nouvelles entreprises et les PME ont une contribution nette positive sur le niveau de l'emploi alors que les grandes entreprises en détruisent (OECD, 2002). L'on estime que 15% des nouvelles entreprises à forte croissance (les gazelles) contribuent à raison de 94% à la création nette d'emploi. Par ailleurs, 67% de toutes les inventions sont initiées par des petites entreprises (Reynolds et all. 2001, Bruyat et Julien 2001, Henry et all 2003, Wennekers and Thurik 1999).

Le fait que l'entrepreneuriat soit apparu comme un moteur stratégique de redéploiement économique (Schumpeter, 1975), de création d'emplois et de croissance, son soutien est vite apparu sur l'agenda politique de la plupart des gouvernements. En particulier, la Commission Européenne en a fait un de ses vecteurs principaux pour rencontrer les objectifs de Lisbonne 2010 (Commission européenne, 2003).

Cette montée en puissance de l'importance de l'acte entrepreneurial fut logiquement accompagnée d'une croissance spectaculaire des formations à l'entrepreneuriat. Ainsi, par exemple, aux Etats-Unis, le nombre de collèges et d'universités qui offrent des cours en entrepreneuriat est passé d'un niveau pratiquement nul dans les années 70 (le premier MBA en entrepreneuriat fut créé en 1971) à plus de 1.600 en 2005 (Kuratko 2005). Cette tendance est également observée, avec un certain décalage, en Europe (Commission européenne 2004).

Cette contribution fait le point sur l'approche de l'enseignement de l'entrepreneuriat. Après avoir clarifié une nécessaire définition de l'enseignement de l'entrepreneuriat, la question « bateau » de l'entrepreneuriat peut-il s'enseigner sera abordée. Ensuite, l'attention sera portée sur le « quoi » et le « comment » de l'enseignement de l'entrepreneuriat pour en dégager quelques conclusions.

Enseigner l'entrepreneuriat : un leurre ?

Ce n'est que très récemment que la recherche en matière d'enseignement de l'entrepreneuriat a vu le jour et que les questions importantes en la matière ont été analysées (Kuratko 2005). L'état de l'art en est donc à un stade encore fort « primitif ». Dans ce contexte exploratoire, il est nécessaire de préciser la notion d'entrepreneuriat. Deux notions sont au cœur de cette discipline récente : l'entrepreneur et l'opportunité. Pour cette raison, nous retiendrons la définition suivante, imprégnée de Brush & al (2003), de l'entrepreneuriat comme « *une discipline qui étudie le processus par lequel les entrepreneurs identifient, explorent et exploitent une opportunité* ». Il convient de souligner l'importance que cette définition donne au processus par rapport à l'éventuel résultat (la création d'une activité ou d'une nouvelle organisation). Se pose alors la question de la possibilité d'enseigner à une personne comment identifier, explorer et exploiter une opportunité. Cette question est aussi vieille que la discipline de l'entrepreneuriat. Elle est apparue lorsque la recherche en entrepreneuriat était encore orientée vers la définition de l'entrepreneur en référence à des traits de personnalité et à des caractéristiques stables qui le distingueraient des autres individus. Le débat s'est alors ouvert sur le caractère inné ou acquis de ces traits de personnalité. Cette approche inspirée de la psychologie fut non seulement incapable de démontrer le caractère « inné » de

l'entrepreneur mais a également reçu de nombreuses critiques pour son incapacité à dresser un profil cohérent de l'entrepreneur pouvant le distinguer de toute autre personne (Gartner, 1988, Shaver et al 1991, Greenberger et Sexton 1988).

Des recherches plus récentes orientées sur le processus entrepreneurial (plutôt que sur la personne de l'entrepreneur) se sont intéressées aux actions de l'entrepreneur plutôt qu'à sa personnalité. Ce courant de recherche a permis d'expliquer le caractère évolutif des comportements de l'entrepreneur et a suggéré que la compréhension de l'entrepreneuriat passerait par la compréhension du processus d'évolution de ces comportements (Minniti et Bygrave, 2001). Les comportements de l'entrepreneur supposent un certain talent et un tempérament mais,

L'entrepreneuriat : *« c'est une discipline et, comme toute discipline, elle peut être apprise »* (Drucker 1985). Comme le soulignent Fayolle et al (2007), l'un des arguments souvent avancé est que ces éléments ne peuvent être enseignés. *« Cela est ainsi pour toutes les professions et les situations professionnelles. Personne ne contestera le fait que la médecine, le droit ou l'ingénierie peuvent être enseignés et pourtant il existe des médecins, des juristes et des ingénieurs qui ont du talent et d'autres qui n'en ont pas »* (Fayolle et al 2007). Il en va de même pour les entrepreneurs et l'entrepreneuriat.

Une des études les plus récentes sur l'apprentissage entrepreneurial démontre en effet, que certaines capacités, préférences et compétences sont acquises au fur et à mesure de la vie de l'entrepreneur et plus particulièrement à la suite d'une expérience professionnelle et entrepreneuriales (Politis, 2006). Ceci démontre sans équivoque que l'entrepreneuriat peut être acquis, voire ... enseigné. La preuve ... il est enseigné ! Pourtant, il faut reconnaître que l'on sait très peu de choses sur l'efficacité réelle de ces enseignements. Les vraies questions qui doivent être posées dans ces conditions sont :

- Qu'enseigne-t-on ? (Quoi ?)
- Comment l'enseigne-t-on ? (Comment ?)
- Avec quel impact ? (Quelle est l'efficacité ?)

Cadrage de l'enseignement de l'entrepreneuriat

Si l'enseignement de l'entrepreneuriat poursuit comme objectif de préparer à l'entrepreneuriat, il insiste surtout sur la volonté de favoriser l'émergence d'entrepreneurs. Il convient donc de s'intéresser aux facteurs qui influencent l'intention entrepreneuriale. C'est effectivement celle-ci qui va déclencher le passage à l'acte et déterminer, in fine, l'engagement d'un processus entrepreneurial. Deux facteurs semblent influencer cette intention : la faisabilité perçue par le candidat entrepreneur et la « désirabilité » que constitue l'acte d'entreprendre (Shapiro 1975 et Krueger et al 2000).

La faisabilité perçue reflète la confiance qu'a le candidat entrepreneur quant à la nécessité de son projet. La « désirabilité » est influencée par l'envie que le candidat entrepreneur pourra nourrir à l'idée de développer son propre projet, de prendre des risques et de s'engager dans une activité autonome. Les différentes recherches associées au projet du Global Entrepreneurship Monitor (GEM 2006) ont démontré l'influence que le contexte exerce sur la faisabilité perçue (compétences) et la désirabilité (motivations). En particulier, ce modèle met en évidence les conditions cadre pour entreprendre suivantes :

- Le financement

- La politique gouvernementale
- Les programmes et actions spécifiques à l'entrepreneuriat
- L'enseignement et la formation
- Les transferts en R&D
- L'infrastructure légale et commerciale
- L'infrastructure physique
- L'ouverture du marché intérieur

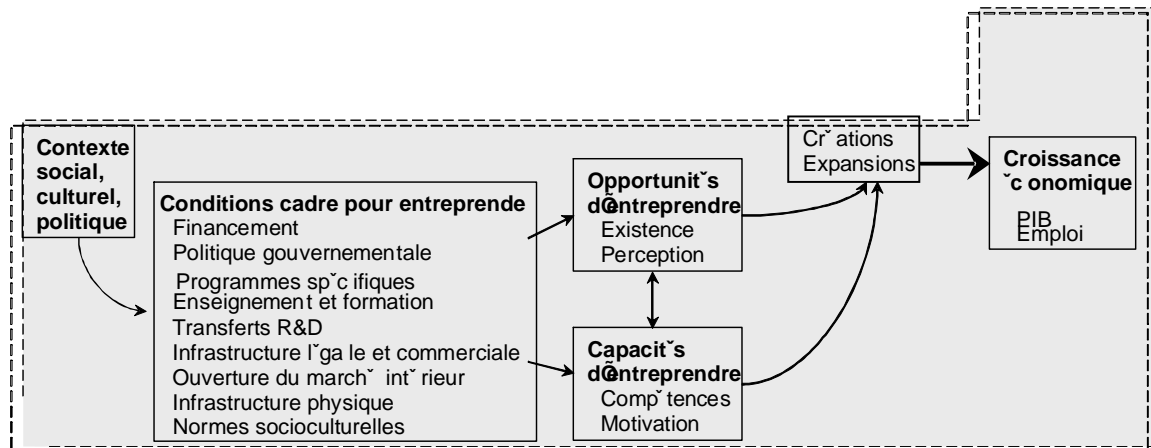


Figure 1 : Modèle du Global Entrepreneurship Monitor Les conditions cadre pour entreprendre

L'enseignement et la formation constituent une condition cadre importante. En la matière, une distinction très nette doit être faite. Comme le soulignent Fayolle et al (2007), l'entrepreneuriat est un concept polysémique qui peut tantôt faire référence à des compétences techniques (la rédaction d'un business plan) et des attitudes (la prise de risque). L'approche de la démarche entrepreneuriale comme un processus confirme ce caractère hybride voire fortement centrée sur la dimension des attitudes.

« Entrepreneurship is a dynamic process of vision, change, and creation. It requires an application of energy and passion towards the creation and implementation of new ideas and creative solutions. Essential ingredients include the willingness to take calculated risks – in terms of time, equity, or career ; the ability to formulate an effective venture team ; the creative skill to marshall needed resources ; and fundamental skill of building solid business plan ; and finally, the vision to recognize opportunity where others see chaos, contradiction, and confusion » (Kuratko et Hodgetts 2004, p.30).

Ainsi présenté l'entrepreneuriat est à la fois science et art (Jack et Anderson 1999, Rae 2004). Développer l'entrepreneuriat nécessite des compétences spécifiques, voire techniques. Ces compétences peuvent faire l'objet d'un enseignement (Fayolle 1997). Elles requièrent une accumulation de connaissances qui sont essentiellement techniques. Elles appartiennent pour la plupart à la sphère des sciences du management mais nécessitent une adaptation à la spécificité de la démarche entrepreneuriale. Ainsi, par exemple, l'approche marketing est essentiellement centrée sur l'entrée dans un marché, la dimension financière et ciblée sur le financement et la levée de fonds, les ressources humaines sont principalement concernées par la constitution de l'équipe et la mise en place d'un système d'incentive adapté, la dimension production est focalisée sur la définition du core business et le « liant » de tous ces éléments

n'est autre que la rédaction du plan d'affaires. Ces compétences sont supposées donner confiance au candidat entrepreneur par rapport à sa capacité à maîtriser les différents éléments d'un « passage à l'acte ». Par ailleurs, quoique dans une moindre mesure, le développement de ces compétences entrepreneuriales peut également avoir une influence sur la désirabilité.

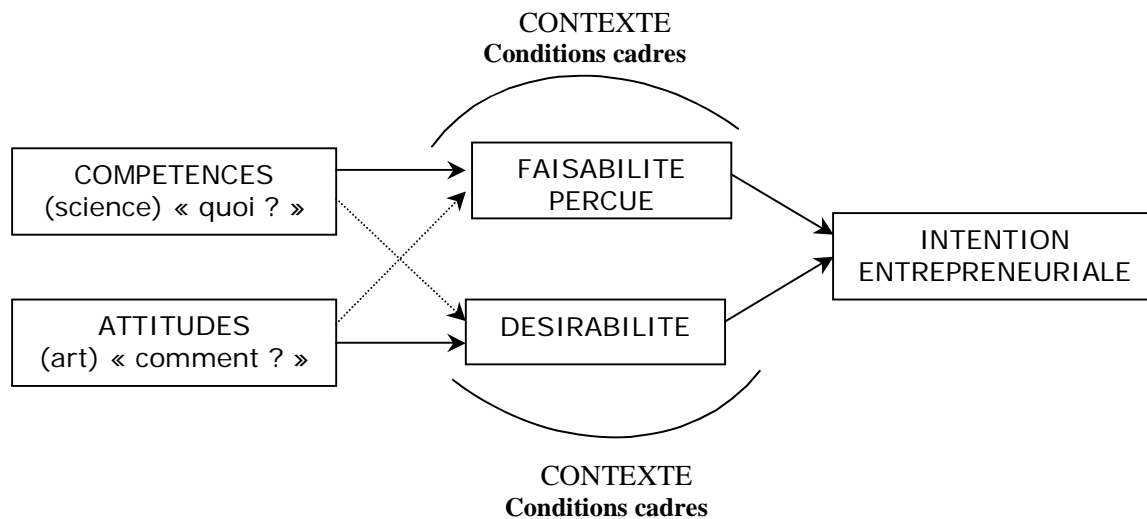


Figure 2 : Modèle d'apprentissage en entrepreneuriat

Définir la nature des compétences entrepreneuriales répond clairement à la question du « quoi ? ». Que faut-il enseigner ? Manifestement, cette réponse est insuffisante pour fonder une stratégie visant à former des entrepreneurs. Agir sur l'intention entrepreneuriale nécessite de développer les attitudes adéquates. Celles-ci sont généralement associées à « l'art » d'entreprendre. L'art, manifestement, ne s'enseigne pas de la même manière (Jack et Anderson 1999). Son développement est davantage associé à une démarche d'éducation (Fayolle 2007). Il semble que ce soit sur ce terrain que les progrès les plus importants en matière de recherche sur l'enseignement de l'entrepreneuriat peuvent être faits.

« In order to make sense of the « art » of entrepreneurship there is a need for a greater understanding of how people learn entrepreneurial behaviors and how entrepreneurial capabilities are developed »
(Rae 2004).

En particulier, s'il semble peu discutable que les compétences entrepreneuriales peuvent s'enseigner, il est légitime de s'interroger sur la possibilité d'enseigner des attitudes entrepreneuriales. C'est d'ailleurs sans doute cette confusion entre « art » et « science » qui a amené à s'interroger sur la possibilité d'apprendre à devenir entrepreneur. Paul Kearney fournit des arguments qui soutiennent l'idée que les attitudes, en particulier entrepreneuriales, peuvent être développées dans le cadre scolaire (Kearney 1999).

« Les individus se sentent plus confiants et compétents dans des situations qu'ils connaissent. Pour transférer leurs compétences à d'autres contextes, ils doivent les pratiquer dans un très grand nombre de situations.. C'est les rend non seulement plus confiants et compétents, mais également leur permet de gérer de nouvelles situations. Ceci est particulièrement vrai dans des domaines complexes qui nécessitent la résolution de problèmes, la prise de risque, la proactivité et bien d'autres attitudes associées au champ de

l'entrepreneuriat. Sans pratique régulière les attitudes restent atrophiées ».

Kearney continue : « si développer l'esprit d'entreprendre exige une pratique régulière ; si apprendre est ce que les jeunes font la plupart du temps, si cet apprentissage se réalise dans des situations très variées (...) alors l'apprentissage scolaire offre la meilleure opportunité pour développer les attitudes entrepreneuriales » (Kearney 1999).

Si la possibilité de favoriser le développement d'attitudes entrepreneuriales au travers de l'enseignement peut être établie sur base de ces arguments, il faut toutefois reconnaître que la connaissance sur les approches qui favorisent l'acquisition de ces attitudes est très lacunaire. Quelques contributions utiles sont toutefois à souligner.

Les premières concernent l'identification de ces fameuses attitudes entrepreneuriales. Plusieurs études se sont penchées sur le sujet. Elles ont conduit à de (longues) listes d'attitudes. Une recherche réalisée par G. Copain pour le compte de vouloir entreprendre a mis en évidence la liste de toutes les attitudes généralement citées dans la littérature (Copain 2003).

- Confiance en soi
- Créativité, imagination, innovation
- Communication, loquacité
- Persévérance, ténacité
- Opportunisme
- Enthousiasme, optimisme
- Indépendance
- Énergie
- Connaissances pratiques,
- Compétences relationnelles
- Prise de risque
- Vision
- Sens des responsabilités
- Curiosité
- Sens de la gestion et de l'organisation
- Leadership
- Prise d'initiative
- Accomplissement de soi
- Négociation
- Intelligence
- Utilisation des ressources
- Ambiguïté, incertitude
- Passion, engagement
- Souplesse, flexibilité
- Ambiguïté, incertitude
- Audace
- Motivation
- Agressivité
- Rapidité d'apprentissage et de compréhension
- Originalité
- Connaissance de ses forces et ses faiblesses
- Ambition

- Prise de décision
- Contrôle
- Pression
- Esprit critique, jugement
- Esprit de synthèse
- Esprit critique
- Stratège
- Réalisation
- Capacité d'analyse
- Maturité

Bien que souvent longues et pas toujours identiques, ces listes contiennent souvent des éléments comme « la créativité », « l'esprit d'équipe », « la prise de risque », « la proactivité », « la persévérance », Ainsi par exemple, la définition fournie par les départements de l'enseignement de la communauté française de Belgique précise :

« L'esprit d'entreprendre puise son énergie dans les attitudes qui le définissent : la persévérance, la créativité, l'optimisme, la responsabilité, l'esprit d'équipe, l'énergie autonome, l'initiative et repose avant tout sur le « savoir-être » de l'individu » (Communauté française de Belgique, 2004).

Certaines recherches se sont penchées sur les conditions qui favorisent le développement de cet esprit d'entreprendre dans l'enseignement. Ainsi par exemple, dans leur étude, Pirnay et. All (2005), soulignent que les expériences positives vérifient généralement les deux conditions suivantes :

- Un contexte porteur à savoir, une direction et une culture d'établissement favorable au développement de l'esprit d'entreprendre.
- Des enseignants entreprenants qui ont de bonnes capacités relationnelles pour nouer des contacts avec leur environnement externe.

Favoriser certaines attitudes pose la question de l'adéquation de l'approche pédagogique utilisée et, ce faisant, la question du « comment ? » enseigner. En la matière, nous tendrons aux limites de la recherche en ce sens que les connaissances relatives aux approches pédagogiques qui favorisent le développement d'attitudes entrepreneuriales restent largement parcellaires. Il convient de citer que, par essence, ces attitudes sont génériques en ce sens qu'elles ne sont pas exclusivement associées à une démarche entrepreneuriale. Elles sont par ailleurs généralement nourries par une démarche expérientielle. Par exemple, on peut avoir le besoin d'être créatif et proactif dans la plupart des activités professionnelles, voire personnelles. Les canadiens l'associent d'ailleurs à l'approche « orientante » du jeune (Pelletier 2004 et Marceau et Gingras 2001) dans la mesure où ces attitudes sont importantes pour « entreprendre sa vie » et nourrir son employabilité. En ce sens, elles nécessitent une maturation plus longue pour l'acquisition de compétences.

Parmi les très rares contributions qui proposent des démarches opérationnelles pour développer l'esprit d'entreprendre, il convient de souligner les travaux de l'australien Kearney (1999). Ce dernier considère que l'approche de l'enseignement doit être **responsabilisante** en ce sens qu'elle favorise la prise en charge par l'apprenant de sa propre démarche d'apprentissage. Un tel enseignement implique un apprentissage participatif où l'apprenant est responsable et proactif de la démarche d'apprentissage. Kearney souligne le fait que l'enseignement possède généralement un biais en faveur d'un enseignement passif où

c'est l'enseignant qui pilote l'ensemble du processus et fige le cadre de l'apprentissage. Ce biais limite les possibilités de favoriser des attitudes telles que la proactivité, notamment en matière de recherche d'information, la négociation, la capacité à défendre ses idées, l'organisation et la planification.

L'approche pédagogique doit également être **expérientielle** en ce sens qu'elle favorise l'exposition à l'information primaire et de construire ainsi son apprentissage sur sa propre expérience plutôt que sur celle des autres. Ce type d'apprentissage peut se matérialiser par la réalisation de projets ou par l'implication de l'apprenant dans un expérience réelle (ex. l'implication dans l'animation d'activités extra-scolaires). Le biais que Kearney souligne en la matière est liée à un enseignement souvent livresque et « ex-cathedra ». Ce biais limite les possibilités de favoriser des attitudes telles que l'engagement, la persévérance, la créativité, la fierté, voire la confiance en soi.

Kearney insiste également sur l'**approche réflexive**. Celle-ci va de pair avec le « learning by doing ». Si l'on omet cette phase où l'apprenant fait le bilan et la synthèse sur ce qu'il a appris en vue d'une généralisation éventuelle, l'on perd une partie importante de l'approche expérientielle. Il insiste sur la nécessité de séparer la révision de la réflexion et de distinguer dans la démarche réflexive les aspects liés au contenu de l'expérience des aspects liés au processus de celle-ci. A nouveau, les travers fréquents de l'enseignement, même lorsqu'il recourt à une démarche expérientielle est de faire l'économie de cette approche réflexive systématique. Ce faisant, l'apprenant ne construit pas sa confiance en lui et ne construit pas ses capacités à se mettre en danger, à prendre des risques.

Enfin, l'approche pédagogique doit être **coopérative**. En d'autres termes, il insiste sur la nécessité de favoriser le travail de groupe dans une optique où les différents membres contribuent au processus d'apprentissage des autres. La source de l'apprentissage n'est donc plus l'enseignant (ou la référence externe) mais plutôt le collègue de classe. Cette approche, rarement pratiquée dans l'enseignement traditionnel renforce l'esprit d'équipe, la motivation et les compétences acquises tant du point de vue de celui qui reçoit le contenu de l'apprentissage que celui qui le dispense.

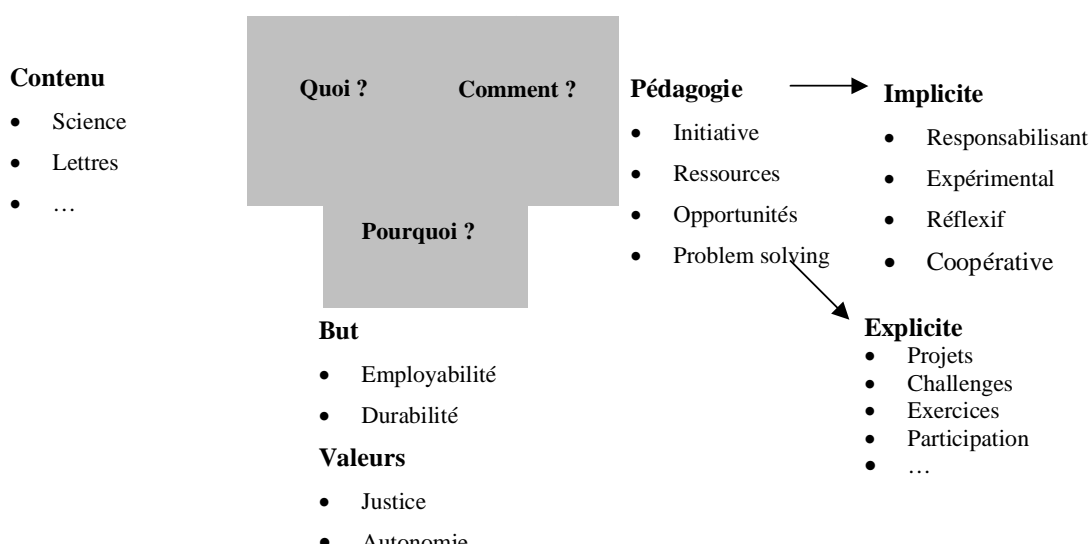


Figure 3 : Modèle d'apprentissage de Kearney (1999).

Implications

Les implications que les considérations précédentes peuvent avoir sont multiples. Elles sont particulièrement importante pour l'enseignant, pour l'enseignement, pour l'apprenant et pour la place que peut trouver la recherche en pédagogie et en entrepreneuriat dans la matière.

Pour l'enseignant

Le contraste entre les approches pédagogiques qui favorisent le développement des attitudes entrepreneuriales et les autres sont résumées dans le tableau suivant.

La lecture de celui-ci souligne que les pratiques pédagogiques traditionnelles et généralement les plus répandues dans l'enseignement sont celles qui sont les moins favorables au développement d'attitudes entrepreneuriales. Ce constat permet d'expliquer notamment en quoi la plupart des pays d'Europe continentale sont considérés comme peu entreprenants (GEM 2006). Ce tableau souligne également à quel point une approche « entrepreneuriale » nécessite une posture radicalement différente de la part de l'enseignant. Celui-ci devient davantage un gestionnaire du processus d'apprentissage que s'approprie l'apprenant plutôt qu'un dispensateur de savoir. Ce faisant sa démarche est d'autant plus risquée qu'il reporte une partie de la responsabilité du processus d'apprentissage sur les apprenants et qu'il ne maîtrise dès lors plus l'ensemble du processus.

Aspect	Less Enterprising	More Enterprising
• emphasis	<i>knowledge</i>	<i>capability</i>
• delivery	<i>content-driven</i>	<i>process-driven</i>
• method	<i>didactic/instructional</i>	<i>experiential and reflective</i>
• control	<i>teacher-directed</i>	<i>student-directed or negotiated</i>
• teacher role	<i>expert</i>	<i>facilitator/colleague</i>
• student role	<i>passive and receptive</i>	<i>generative and inquisitive</i>
• student status	<i>deficit/needs help</i>	<i>asset/can help</i>
• student expectation	<i>dependence</i>	<i>independence</i>
• topic	<i>predetermined/fixed, driven by inputs</i>	<i>opportunistic and negotiated, driven by outcomes</i>
• context	<i>single-discipline</i>	<i>authentic and multiple</i>
• location of learning	<i>mainly classroom</i>	<i>includes industry and community</i>
• focus	<i>fact/certainty</i>	<i>meaning/uncertainty</i>
• timetable	<i>programmed</i>	<i>flexible</i>
• working with others	<i>left to chance</i>	<i>planned</i>
• ethos	<i>impersonal/formal</i>	<i>social/democratic</i>
• mistakes	<i>to be avoided</i>	<i>to be learned from</i>
• assessment for	<i>reporting and credentialling</i>	<i>learning and recognition</i>
• assessment by	<i>teacher</i>	<i>collaborative process</i>
• outcomes	<i>short term</i>	<i>lifelong</i>
• use of adults other than teachers	<i>rare</i>	<i>frequent and planned</i>

Table 1 : Comparaison des démarches pédagogiques qui favorisent le développement d'attitudes entrepreneuriales par rapport aux approches traditionnelles.

Pour l'enseignement

Par ailleurs, il convient de souligner que le développement d'attitudes est avant tout expérientielle et doit s'inscrire dans la durée. C'est la raison pour laquelle, il doit commencer très tôt dans le parcours d'enseignement. Les experts de la commission européenne estiment que cela doit commencer dès le primaire.

*« L'enseignement et l'apprentissage de l'entrepreneuriat impliquent le développement de connaissances, de compétences, d'attitudes et de qualités personnelles adaptées à l'âge et à l'évolution des élèves ou des étudiants. Dans l'enseignement primaire, l'enseignement de l'entrepreneuriat aura pourbut de favoriser, chez les élèves, des **qualités personnelles** (créativité, esprit d'initiative et d'indépendance, etc.) contribuant au développement d'une attitude entrepreneuriale, qui se révélera utile dans leur vie privée et dans toute activité professionnelle (...). Dans l'enseignement secondaire, (...), l'enseignement de l'entrepreneuriat comprendra une **sensibilisation** des élèves au fait que l'activité indépendante représente une possibilité de carrière, **l'apprentissage par la pratique** et des **formations spécifiques** sur la manière de créer une entreprise. Dans l'enseignement supérieur, une formation spécifique sera assurée sur la manière de créer (et de gérer) une entreprise; les étudiants apprendront notamment à rédiger un véritable **plan d'entreprise** et acquerront les compétences associées aux méthodes d'identification et d'évaluation des **perspectives commerciales** ». (Commission européenne 2002).*

Pour l'apprenant

Développer les attitudes entrepreneuriales peut être dissocié du développement des compétences entrepreneuriales. Au fond, les qualités et les attitudes entrepreneuriales sont celles qui rendent l'action efficace, le terme action devant être entendu non pas dans un sens technique ou spécialisé, mais dans un sens personnel, comme la capacité d'une personne à atteindre les buts qu'elle poursuit. *« Cela veut dire que toute personne devrait apprendre ou avoir appris comment il faut se disposer émotivement pour pouvoir atteindre ses buts. C'est en sorte une disposition fondamentale, une « attitude souche » qui rend quelqu'un capable et confiant d'obtenir ce qu'il veut dans la vie »* (Pelletier 2006). C'est pourquoi des interventions pédagogiques en ce sens pourraient contribuer d'une façon significative à la culture entrepreneuriale. Entreprendre consisterait à mener une action efficace en rapport avec des buts à atteindre individuellement ou collectivement. Comme l'efficacité de l'action dépend des ressources émotives de la personne, c'est donc parce qu'il y a volonté et détermination qu'il y a réussite.

Pour la recherche

L'entrepreneuriat est une discipline qui est apparue très récemment dans le champ des sciences du management. Cela explique les raisons pour lesquelles le champ de recherche en la matière en est à ses premiers pas. Un signe qui ne trompe pas sur ce sujet est que les revues scientifiques reprises dans les niveaux « A » des listes officielles des grandes universités sont extrêmement rares voire inexistantes. Que dire dès lors sur le champ de recherche croisé « entrepreneuriat X pédagogie » ? La présente contribution vise à faire le

point en la matière. Elle met notamment en exergue la faible importance de la recherche sur le sujet. Il apparaît de l'analyse que les domaines les plus prometteurs, en tous cas ceux où les progrès sont les plus bienvenus sont liés aux approches pédagogiques qui favorisent le développement des attitudes entrepreneuriales, celles qui sont associées à l'« art » d'entreprendre. Des arguments sont avancés qui plaident en faveur de l'idée que cet art peut être enseigné. L'on reste toutefois très démunis lorsqu'il s'agit de cerner ces démarches et de mettre en œuvre des projets pédagogiques concrets. Certes le chercheur pourra s'inspirer des recherches issues du champ de la pédagogie, par exemple, les travaux sur la pédagogie par projet. Toutefois s'il existe des similitudes entre ces pédagogies et les pédagogies « entrepreneuriales », il n'existe aucune identité entre les deux. Pour cette raison, ce champ de recherche reste très prometteur.

En matière de recherche, il convient enfin de souligner un autre champ potentiellement très porteur. Il est lié à la question évoqué ci-dessus : « quel est l'impact de l'enseignement ? ». Cette question ouvre tout le champ de l'évaluation. Comment mesurer le réel impact d'un enseignement qui prétend développer les attitudes entrepreneuriales ? Quels critères mesurer pour évaluer cet impact ? Si la question n'est pas abordée dans cette contribution, c'est tout simplement que les études empiriques sur le sujet sont tout simplement inexistantes voire triviales. Indubitablement, ce champ présente lui aussi un énorme potentiel pour faire progresser la connaissance en matière d'entrepreneuriat, améliorer les formations existantes et, ce faisant, accélérer la révolution entrepreneuriale en cours.

Bibliographie

Brush, Candida G., Irene M. Duhaime, William B. Gartner, Alex Stewart, Jerome A. Katz, Michael A. Hitt, Sharon A. Alvarez, G. Dale Meyer et S. Venkataraman (2003). « *Doctoral Education in the field of entrepreneurship* », *Journal of Management*, vol. 29, n° 3, p. 309-331

Bruyat C. et Julien P-A (2001) « *Defining the field of research in entrepreneurship* » *Journal of Business Venturing*, Vol. 16, n°2, p. 165-180

Commission européenne (2002). « *Rapport du groupe d'experts Projet « Procédure BEST » sur l'éducation et la formation à l'entrepreneuriat* » Novembre 2002.

<http://europa.eu.int/comm/entreprise/entrepreneurship/index.htm>

Commission européenne (2003) *Livre vert « L'esprit d'entreprendre en Europe »* COMM (2003) 27 final.

Commission européenne (2004) « *Progress Report on the implementation of the "Education and Training 2010" Work Programme, Group B Key Competences* »

<http://ec.europa.eu/comm/education/policies/2010/doc/basic2004.pdf>

Communauté Française de Belgique (2004), in *Charte européenne des PME, rapport FEIRA de la Belgique à la Commission européenne*, 2004.

Copain G. Rapport pour Vouloir entreprendre www.vouloirentreprendre.com

Drucker P.F. (1985) *Innovation and entrepreneurship*, New-York : Harper Row

Fayolle A. 1997. « *L'enseignement de l'entrepreneuriat : réflexions autour d'une expérience* ». Cahiers de recherche EM Lyon, n° 9705, 21p.

Fayolle, A, Gailly, B et Lassas-Clerc (2007). « *Learning processes in entrepreneurship education* » Papier de recherche présenté à la conférence RENT Novembre 2006.

Gartner, William B. (1988). « *Who is an entrepreneur? Is the wrong question* », *American Journal of Small Business*, vol. 12, n° 4, p. 11-32

Global Entrepreneurship Monitor (GEM) (2006). www.globalentrepreneurship.org

Greenberger, D.B., Sexton, D.L, (1988), « *An Interactive Model of New Venture Creation* », *Journal of business management*, 26: 1-7

Henry, C., Hill, F., Leitch, C., (2003), *Entrepreneurship education and training*. Ashgate, Aldershot, Hants.

Jack, S.L., Anderson, A.R., (1999), « *Entrepreneurship education within the enterprise culture. Producing reflective practitioners* », *International Journal of Entrepreneurship Behaviour & Research*, Vol. 5, (No. 3), 110–125.

Kearney P. (1999). « *Enterprising ways to teach and learn* » a series of books: - Book 1: *Enterprise Principles* ». Enterprise Design Associates, North Hobart Tasmania Australia, Pty Ltd ISBN 0 958 5663 0 5

Krueger, N. F., M. D. Reilly, and A. L. Carsrud (2000). “*Competing Models of Entrepreneurial Intentions*”, *Journal of Business Venturing* 15, 411–432.

Kuratko, D.F. et Hodgetts, R.M. (2004). « *Entrepreneurship : Theory, process, practice* ». *Journal of management systems*, 8(4), 17-27.

Kuratko, D.F., (2005), “*The emergence of entrepreneurship education: development, trends, and challenges*”, *Entrepreneurship: Theory and Practice*, Vol. 29, (No. 5), pp. 577–597.

Marceau, D. et M. Gingras, *L'école orientante : la nécessaire contribution de la communauté*, p. 89 à 110, dans Pelletier, Denis, *Pour une approche orientante de l'école québécoise*, Québec, Septembre éditeur, 2001

Minniti, Maria et William Bygrave (2001). « *A dynamic model of entrepreneurial learning* », *Entrepreneurship: Theory and Practice*, (printemps), p. 5-16

Pelletier, D., *L'approche orientante : la clé de la réussite scolaire et professionnelle*, Québec, Septembre éditeur, 2004

Pelletier, D., (2006) “ *Invitation à la culture entrepreneuriale: Guide d'élaboration de projet à l'intention du personnel enseignant*” dans le cadre du défi de l'entrepreneuriat jeunesse au Québec du gouvernement québécois. Edition septembre, Janvier 2006

Pirnay F., Aouni Z., Lambert A-F, Donnay J., De Poorter X., De Coster E. (2005). « *Réalisation d'une boîte à outils pédagogiques qui contribuent au développement de l'esprit d'entreprendre à l'attention des enseignants et étudiants de l'enseignement secondaire* ». Rapport réalisé pour compte de la fondation FREE. www.freefondation.be.

Politis, Diamanto (2005). « *The process of entrepreneurial Learning: a conceptual framework*», *Entrepreneurship: Theory and Practice*, (juillet), p. 399-424

Schumpeter J.A. « *Capitalism, Socialism and Democracy* » (New York: Harper, 1975) [orig. pub. 1942], pp. 82-85:

OECD (2002) « *High growth SME and employment* » report available on www.oecd.org

Rae, D., (2004), “*Entrepreneurial learning: a narrativebased conceptual model*”, Paper presented in Institute for Small Business Affairs 27th National Conference, Newcastle Gateshead, United Kingdom, November 2–4, 2004.

Reynolds, P.D., Hay, M. and Camp S.M. (1999) « *Global Entrepreneurship Monitor* » Kansas City MO Kauffman Center for Entrepreneurial Leadership.

Shaver, K. G., Williams, S. L., & Scott, L. R. (1991, April). « *Personality or situation: Can entrepreneurs be created ?* » Paper presented at the meeting of the Eastern Psychological Association, New York.

Shapiro A. (1972). « *The displaced uncomfortable entrepreneur* » *Psychology today* 82-88.

Wennekers, S., Thurik, R., (1999), “*Linking entrepreneurship and economic growth*”, *Small Business Economics*, Vol. 13, (No. 1), pp. 27–55.